Projet éolien de Saint-Pierremont

Lettre d'information n°5

Janvier 2024

Le mot de l'équipe projet

Madame, Monsieur,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute.

Le 18 août 2022, nous avions déposé en Préfecture de l'Aisne le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien de Saint-Pierremont.

L'instruction du projet est en suspens depuis quelques mois. Une demande de photomontages supplémentaires pour attester de l'insertion du projet dans le paysage et depuis certains monuments historiques a été formulée par l'administration. La demande concerne des points parallèles avec la RD946, entre Marles et Montcornet. Cette route forme la limite entre le Laonois (au sud) et la Thiérache (au nord). Nous présentons ces points de vue au verso de cette lettre.

D'ici la fin de l'année, si notre dossier est jugé complet et recevable, une nouvelle étape importante de l'instruction du dossier s'ouvrira : celle de l'enquête publique. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés des prochaines étapes à venir.

Bonne lecture !

Juliette Degrave
Cheffe de projets
RWE Renouvelables France
juliette.degrave@rwe.com

Hélie De Saint-Laurent
Chef de projets
Enertrag
helie.desaintlaurent@enertrag.com

Les caractéristiques du projet

4 éoliennes
Hauteur en bout de pale allant de 180 m à 200 m

42
GWh/an

10 800
foyers alimentés
(chauffage compris)

1000 mètres
Distance minimale aux habitations

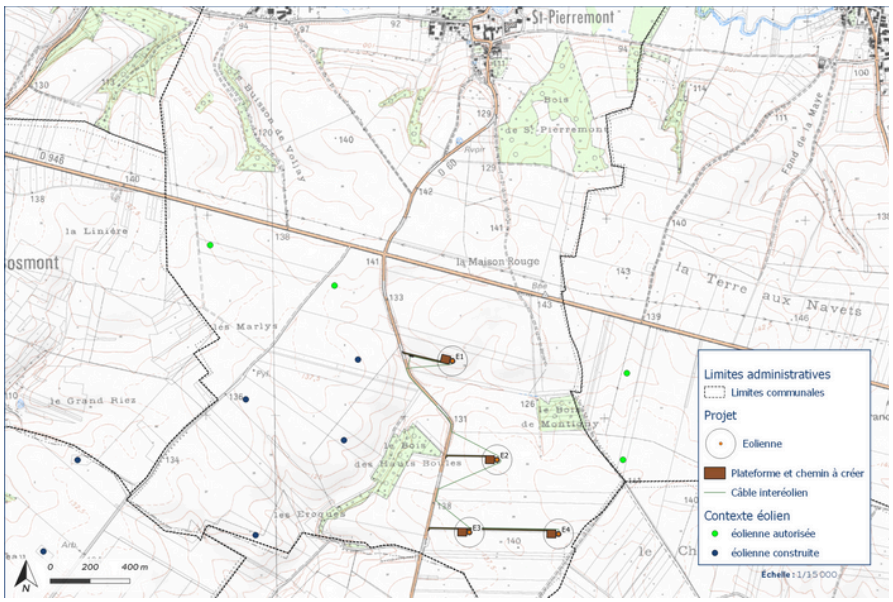

www.saint-pierremont.projet-eolien.com

Les photomontages complémentaires

Depuis la D25 au nord-est de Tavaux-et-Pontséricourt

Depuis ce point de vue, le projet éolien de Saint-Pierremont ne laissera apercevoir qu'une seule des quatre éoliennes qui composeront le futur parc (E4). Cette implantation a été pensée pour préserver la vue de la silhouette et du clocher de l'Eglise de Tavaux-et-Pontséricourt.

Depuis la D587 au nord-ouest de Tavaux-et-Pontséricourt

En considérant le projet éolien de Saint-Pierremont et son contexte paysager, l'impact visuel du projet en ce lieu est nul. En effet, le relief vallonné et les boisements masqueront complétement le parc éolien de Saint-Pierremont.

Depuis la D59 au nord d'Agnicourt-et-Séchelles

Les quatre éoliennes qui composeront le parc éolien de Saint-Pierremont seront totalement dissimulées par le relief en creux de la vallée et par les bois qui longent le champ au niveau du plan intermédiaire de la vue. La vue de l'Eglise restera intacte.

Depuis la D59 au nord d'Agnicourt-et-Séchelles

Il sera possible de distinguer une partie supérieure du mât et du rotor des éoliennes E3 et E4. Les éoliennes E1 et E2 seront masquées par le terrain naturel. Cette visibilité partielle se fera en quasi-superposition avec les éoliennes déjà en service et n'aura aucun impact sur la vue de l'Eglise protégée d'Agnicourt-et-Séchelles.